
Programme de Formation

Locotracteur - Initial

Organisation

Durée : 28 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à tout utilisateur débutant ou inexpérimenté amené à conduire, accrocher et effectuer des manœuvres avec un locotracteur dans le cadre de son travail.

Le dispositif convient particulièrement aux stagiaires en situation d'initiation ou de prise de poste sur ce type d'équipement, dans un contexte nécessitant une conduite sécurisée et l'application stricte des règles ferroviaires et de sécurité.

La maîtrise du français est fortement recommandée afin de faciliter la compréhension des consignes, des échanges pédagogiques et des évaluations.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'effectuer en sécurité les opérations d'accrochage et de décrochage de wagons, ainsi que les manœuvres ferroviaires sur voies ferrées dans le respect des règles applicables.

Ils seront également en mesure de conduire un engin de type locotracteur, d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la manœuvre, et de maîtriser les règles de sécurité ainsi que les consignes particulières liées à l'embranchement.



Description

Autorisation de conduite Locotracteur P1, P2 et P3

Formation à la conduite en toute sécurité selon les articles R4323-55 à R4323-57, d'une durée de **28h00 4 jours** selon l'organisation pédagogique et le rythme du groupe.

Le programme couvre l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite, aux manœuvres ferroviaires et à la sécurité d'utilisation d'un locotracteur, avec une progression adaptée aux profils **initial** ou **conducteur débutant**.

Partie théorique

- Statistiques des accidents du travail.
- La réglementation.
- Les partenaires de prévention.
- Les risques et sanctions liés à la prise de substance.
- Les acteurs de l'entreprise et leurs obligations.
- Le PREFAS.
- Les EPI.
- Les différents types de locotracteurs.



1. La sécurité

- Les comportements à risque.
- Les comportements à respecter.
- Les règles à respecter.
- Comment monter ou descendre d'un véhicule.
- Comment accéder aux parties hautes d'un wagon.

2. Les risques ferroviaires

- Zone d'évolution non signalées.
- Les véhicules d'un tiers.
- L'état des voies ferrées.
- L'état du matériels.
- L'aiguillages (déraillement).
- L'attelage et dételage.
- Mauvaise signalisation et coordination de l'équipe.
- Objet étrangers sur la voies ferrées.
- Collision entre wagons.
- Wagon à l'arrêt non calé.

3. Les risques environnementaux

- Le climat.
- Les lignes électriques.
- Les abords des voies ferrées.

4. Les risques inhérents à l'entreprise

- La clarté des consignes de sécurité.
- La connaissances des lieux.
- Les informations sur l'analyse de risques.
- La définition des zones à risques.
- Les risques chimiques.

5. Les risques mécaniques

- Mauvais entretien du véhicule.
- Wagon en mauvais état.
- VGP pas à jour.
- Freins en mauvais état.
- Signalisation en mauvais état.
- Attelage en mauvais état.

Module P1 : Accrocheur

- Ses missions.
- Ses responsabilités.
- Les voies (écartements, écartement limite, aiguilles).
- Le sabot d'enrayage.
- Le pilotage.
- La pénétration entre les véhicules.
- Monter et descendre des véhicules.
- Immobilisation des wagons.
- Habillement.
- Signaux de manœuvre.

Modules P2 et P3 : Chef de manœuvre et conducteur

- Ses missions.
- Ses responsabilités.
- L'équipe de manœuvre.
- Traction / Refoulement / Haute le pied.

- Classification des voies.
- Règles de circulation.
- Manœuvres interdites.
- Les gabarits.
- La signalisation.
- Les engins de traction.
- La télécommande.
- Le freinage direct.
- Le freinage continu.
- Les différents essais de freins.

Généralités de conduite et d'exploitation

- Prise de poste, mise en service et vérification.
- Plein de combustible.
- Avant le lancement du moteur.
- Avant la mise en marche du convoi.
- Pendant la circulation.
- Le stationnement.
- Fin de poste.
- Traversée des passages à niveaux.

Un tour de table est réalisé avant le démarrage afin de présenter le formateur, de vérifier l'adéquation du parcours à chaque stagiaire et, si nécessaire, d'adapter le déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis pour aborder l'intégralité des points du programme.

La formation alterne théorie et pratique afin d'assurer une acquisition progressive des savoirs et des gestes professionnels. Une démonstration commentée, des mises en situation, des exercices dirigés et des cas pratiques issus du contexte professionnel des stagiaires complètent le parcours.

L'organisation du stage est prévue en groupe restreint, avec un maximum de 8 stagiaires sur l'ensemble de la partie théorique et pratique, afin de favoriser l'observation, les corrections individualisées et les échanges avec le formateur.

À l'issue de la formation, chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité du parcours bénéficie d'un suivi de présence et d'aptitude, d'une attestation de fin de formation, d'une validation des compétences par le formateur et d'un support post-formation remis aux participants.



Prérequis

L'employeur doit vérifier l'aptitude médicale du salarié auprès de la médecine du travail avant l'entrée en formation.

L'âge minimal requis pour la conduite est de 18 ans. Aucune expérience préalable de conduite n'est exigée.



Modalités pédagogiques

La formation repose sur une alternance entre apports théoriques, exercices appliqués et mises en situation pratiques, afin de permettre une appropriation progressive des connaissances et des gestes attendus.

En partie théorique, le formateur utilise un support PowerPoint projeté, complète ses apports par des échanges d'expériences, des études de cas concrets et des exercices en groupe, notamment à partir de schémas.

En partie pratique, le formateur réalise une démonstration commentée de l'intégralité du contenu du programme, pendant que les stagiaires observent puis reproduisent à tour de rôle les gestes et séquences demandés. Les erreurs sont corrigées immédiatement et, si nécessaire, le formateur reformule ou mobilise d'autres approches pédagogiques pour faciliter la compréhension.

Un bilan est réalisé en fin de journée afin de consolider les acquis et de vérifier la bonne progression du groupe. Des cas pratiques en lien avec l'activité professionnelle des stagiaires sont également travaillés.



Moyens et supports pédagogiques

Les moyens pédagogiques mentionnés comprennent un support PowerPoint présenté à l'aide d'un vidéoprojecteur, utilisé pour structurer le déroulé des différentes étapes du programme et illustrer les notions abordées.

La formation s'appuie également sur des exercices de groupe, des études de cas concrets, des schémas, ainsi que sur la démonstration commentée réalisée par le formateur durant la partie pratique.

Un support post-formation est remis aux participants afin de prolonger l'apprentissage après la session.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation s'effectue par un suivi de présence et d'aptitude, matérialisé notamment par une feuille de présence signée, une attestation de fin de formation et une validation des compétences par le formateur.

La compréhension des acquis est vérifiée par un QCM de validation des compétences. En complément, chaque stagiaire complète une évaluation à chaud de sa satisfaction à l'issue de la formation.



Informations sur l'admission

L'admission repose sur la vérification préalable par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié et du respect de l'âge minimal requis.

Pour toute situation particulière, notamment en cas de handicap ou de difficultés spécifiques, il est recommandé de prendre contact avec l'organisme de formation afin d'adapter au mieux le parcours.



Informations sur l'accessibilité

L'organisme indique pouvoir étudier les demandes spécifiques liées aux situations de handicap ou à des difficultés particulières afin d'adapter au mieux la formation aux besoins des stagiaires.

Cette adaptation peut concerner l'organisation pédagogique, le rythme des séquences, les modalités de mise en situation ou, plus largement, les conditions de participation et d'apprentissage.

Les personnes concernées sont invitées à prendre contact en amont pour permettre la mise en place d'ajustements adaptés.